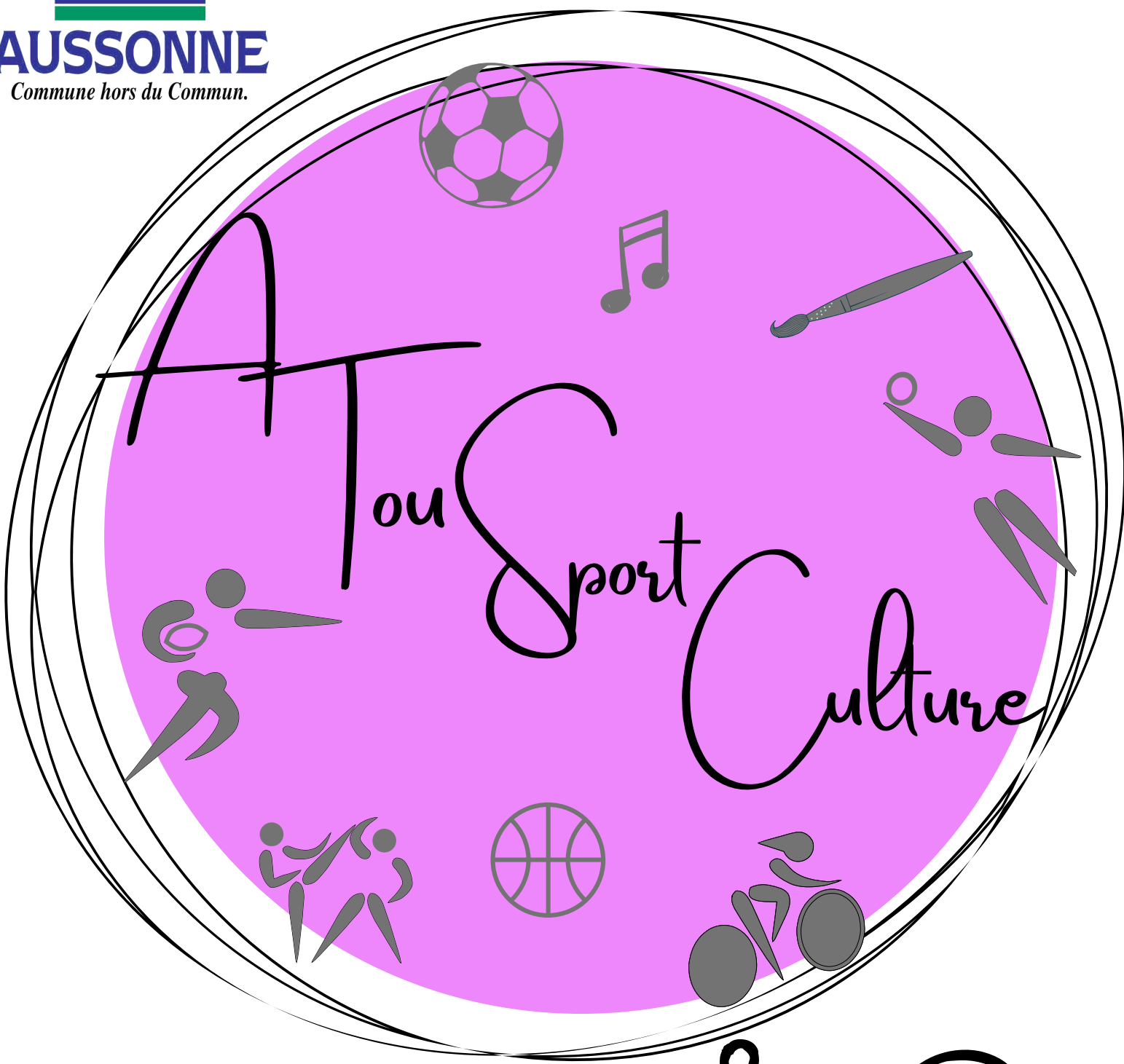




AUSSONNE
Commune hors du Commun.



2021

Les activités sportives et culturelles sont essentielles à l'épanouissement de la jeunesse. Aussi, fort du dynamisme du tissu associatif local et avec la volonté d'ouvrir des possibilités au plus grand nombre de jeunes aussonnais, la COMMUNE et le CCAS d'AUSSONNE proposent :

AT ou Sport Culture

Les enfants et les adolescents pourront bénéficier d'une aide de 10€ sans conditions de ressources et de 20€ supplémentaires avec conditions de ressources (Quotient Familial \leq 800 ou accompagnement social par le CCAS).

Les critères d'attribution:

- avoir entre 3 et 17 ans (enfants nés de 2004 à 2018)
- être domicilié à Aussonne
- être adhérent d'une association aussonnaise

Le montant du « coup de pouce de 10€ accordé » sera versé directement à l'association.

Le montant du « coup de pouce de 20€ supplémentaires accordé » sera versé à la famille après étude du dossier.

Le dispositif annuel n'est valable que pour une seule adhésion par enfant.

Les demandes sont à déposer entre le 1er septembre et le 15 octobre 2021.

ATouSportCulture 10€

sans conditions de ressources

1/Remplir le bulletin au dos et se faire enregistrer à l'accueil de la Mairie avec les pièces justificatives suivantes :

*Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (ex : facture électricité....)

*Une copie du livret de famille

2/ Donner le bulletin à l'association lors de l'adhésion



ATouSportCulture 20€

sous conditions de ressources

Prendre contact avec le Lien Social (CCAS) au :

05 62 13 47 28

N°

Enfant:

NOM Prénom :

Représentant légal

NOM Prénom :

Adresse :

Mail :

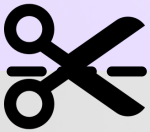
Tél :

Mairie :

Cachet de l'association :

Date Signature

Date Signature



N°

Enfant

NOM Prénom :

Représentant légal

NOM Prénom :

Adresse :

Mail :

Tél :

CCAS :

Date Signature